

L'avenir de l'eau est en jeu

Donner
mon avis
aujourd'hui,
c'est agir
pour
demain

Aidez-nous à identifier les enjeux
qui comptent pour l'avenir de l'eau
du grand Sud-Ouest.

- > En répondant à un questionnaire en ligne.
Du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025
- > En participant aux rencontres citoyennes.
De février à avril 2025



eAU
GRAND SUD-OUEST
COMITÉ DE BASSIN ADOUR-GARONNE

VOTRE AVIS EST L'ÉNERGIE DONT L'EAU A BESOIN



**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE L'EAU
DU GRAND SUD-OUEST.**

**DU 25 NOVEMBRE 2024
AU 25 MAI 2025.**

Pourquoi avons-nous besoin de votre avis ?

Les défis liés à l'eau se multiplient partout dans le monde, et particulièrement dans le grand Sud-Ouest. Ils menacent non seulement notre qualité de vie, mais aussi nos écosystèmes, nos paysages, notre agriculture et l'accès durable à cette ressource vitale.

NOUS SOUHAITONS

- Vous partager les premiers enjeux de l'eau identifiés par le Comité de bassin.
- Confronter vos points de vue et débattre ensemble des enjeux de l'eau.
- Récolter vos avis pour modifier, compléter, prioriser ces enjeux.
- Fixer ensemble **le cap de notre gestion de l'eau** pour la période 2028-2033.

Qui vous consulte ?

LE COMITÉ DE BASSIN ADOUR-GARONNE CHARGÉ DE GÉRER L'EAU À L'ÉCHELLE DU GRAND SUD-OUEST

C'est le "Parlement de l'eau" de votre territoire. Il rassemble les représentants de tous les acteurs liés à l'eau : les collectivités, les usagers économiques (agriculture, industriels, distributeurs d'eau...), les usagers non économiques (les associations de protection, les consommateurs, les pêcheurs amateurs...) et l'État.

Tous les 6 ans, le comité de bassin élabore le **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**, un document stratégique qui fixe les grandes orientations pour la gestion de l'eau. Avec votre aide, **il définit d'abord les enjeux de l'eau**, puis il bâtit un plan de gestion qui inclut des actions concrètes et opérationnelles pour y répondre.

LE BASSIN ADOUR-GARONNE EN BREF



26 départements,
soit **23 % du territoire national.**

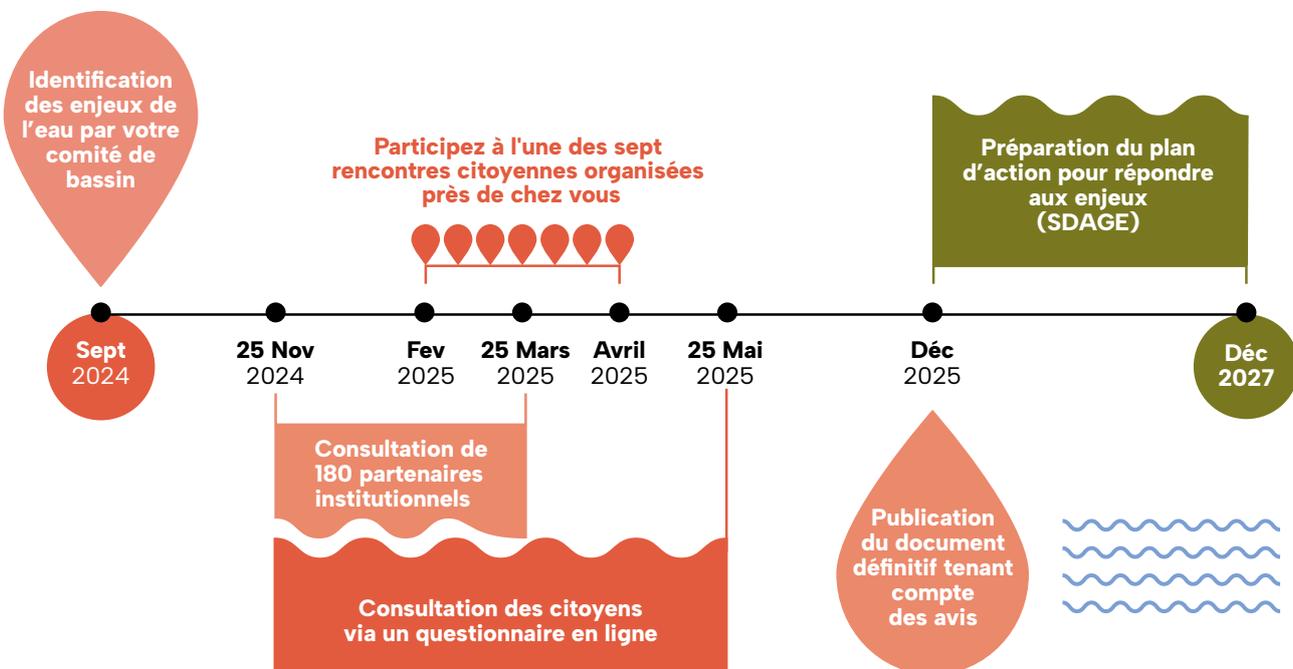
8,1 M d'habitants.

3 M de touristes chaque année.

3 M d'hectares en culture dont 530 000 irriguées, soit 33 % des surfaces irriguées françaises.

50 % des cours d'eau jugés en **bon état.**

Le bassin le plus vulnérable au **changement climatique.**



ACCENTUER NOS EFFORTS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'EAU

S'adapter aux changements majeurs et atténuer leurs effets

Principaux défis : changement climatique, augmentation de la population et impact sur l'évolution de la biodiversité. Tous ont une influence considérable sur notre gestion de l'eau.

Mesurez-vous les conséquences de tous ces changements sur les ressources en eau du grand Sud-Ouest ? Avez-vous conscience de l'urgence à agir dès maintenant pour l'avenir de l'eau ?

+ 2,1 °C en moyenne en 2050
+ 400 00 habitants d'ici 2033.

Anticiper et s'adapter à la diminution de la ressource en eau

L'eau n'est pas une ressource infinie : nous devons combiner les solutions pour l'économiser et mieux la partager.

- Bien connaître nos usages et les adapter à la baisse anticipée des débits des cours d'eau.
- Amplifier les économies d'eau dans tous les secteurs (eau potable, agriculture, industrie...).
- Développer de bonnes pratiques (réutiliser les eaux traitées, stocker l'eau dans les bassins versants par tous les moyens...).

Avez-vous conscience du risque de coupure d'eau potable chez-vous ? Pensez-vous que certains usages sont prioritaires ?

-20 à -40 % de débit pour nos cours d'eau d'ici 2050.

Rendre plus forts les milieux aquatiques et la biodiversité pour s'adapter au changement climatique.

Ils nous rendent des services inestimables, par exemple en cas d'inondation ou de sécheresse.

- Intensifier la protection et la restauration des zones humides (marais, tourbières, prairies humides,...).
- Limiter l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques.
- Prévenir les risques d'inondations et d'érosion des sols.

Face aux changements, les solutions fondées sur la nature sont-elles d'après vous un enjeu majeur ?

5 fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent gratuitement.

Développer la connaissance et la partager avec les habitants pour améliorer la gestion de l'eau

Parce que l'on protège mieux ce que l'on connaît bien, et que des actions concertées ont plus de portée que des efforts isolés ou dispersés.

- Mieux comprendre les milieux aquatiques et rendre ces informations accessibles à tous.
- Intégrer davantage la gestion de l'eau dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire.
- Coordonner les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens, etc.) et trouver le consensus.

Mieux comprendre les milieux aquatiques est-il, selon vous, un enjeu crucial pour la gestion de l'eau ?

Devrait-on intensifier les efforts pour simplifier et partager cette connaissance au plus grand nombre ?

2 millions de données de surveillance récoltées chaque année pour mieux connaître l'état de nos rivières.

Accélérer la réduction des pollutions de l'eau

Et ainsi, reconquérir la qualité de l'eau pour l'eau potable et les activités de loisirs.

- Protéger les zones où l'eau est captée (eaux souterraines ou rivières) contre les pesticides et les nitrates.
- Améliorer la qualité du service d'eau potable fourni aux habitants.
- Encourager des pratiques agricoles qui minimisent leur impact sur l'environnement.

La lutte contre la pollution des cours d'eau et des eaux souterraines est-elle une priorité pour vous ? Garantir une eau potable de qualité pour tous est-il un enjeu majeur ?

Plus du tiers des rivières du bassin sont contaminées par les pesticides et les nitrates.

Si ces questions vous interpellent, donnez votre avis en répondant au questionnaire



Grâce à vous,
des actions sont en cours...

CONTINUONS ENSEMBLE !

En 2018, puis en 2021, nous vous avons déjà consultés pour bâtir le plan d'action 2022-2027 (SDAGE). Nous le mettons en œuvre actuellement, et les premiers résultats sont déjà visibles.



104 entreprises engagées dans des travaux pour réduire les pollutions sur les cours d'eau en 2023.

76 captages d'eau potable sur les 95 prioritaires engagés dans la réduction des pollutions par les nitrates et les pesticides en 2023.

34 000 hectares de zones humides gérées en 2023.

11 M de m³ d'eau économisée au travers de projets aidés en 2023 :

- > 0.6 Mm³ pour l'industrie
- > 0.4 Mm³ pour l'eau potable
- > 10.1 Mm³ pour l'agriculture

23% des exploitations agricoles engagées dans des démarches agroécologiques en 2023.



Pour mieux comprendre

UN BASSIN VERSANT

C'est un territoire, délimité par des lignes de crête, dont les eaux, en surface ou en profondeur, se dirigent vers le même endroit (cours d'eau, lac ou mer). Les eaux du bassin versant Adour-Garonne, par exemple, rejoignent l'océan Atlantique.

LE "BON ÉTAT" DES EAUX

Une eau en bon état permet le maintien de la vie aquatique et la satisfaction des besoins humains. Elle est disponible en quantité suffisante pour tous. Le bon état des eaux des rivières, lacs, eaux souterraines et littorales, est un objectif national et européen à atteindre.

LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

L'ensemble des solutions qui utilisent les écosystèmes naturels pour assurer des fonctions au bénéfice de la qualité de l'eau et des milieux.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mise en place d'actions visant à réduire notre vulnérabilité face aux impacts du changement climatique.



NOTRE MEILLEURE SOURCE DE REFLEXION C'EST VOUS

5 bonnes raisons de participer

1. L'occasion pour vous d'exprimer vos pensées, vos craintes, vos difficultés et vos attentes en tant qu'utilisateur de l'eau.
2. C'est un geste important en faveur de l'eau et de l'intérêt général. Pour nous, **chaque voix compte** pour prendre les meilleures décisions.
3. Vous allez en apprendre davantage sur les enjeux de l'eau dans votre territoire et contribuer à diffuser les savoirs, un levier fondamental pour améliorer la gestion de l'eau.
4. C'est une expérience à part entière, en particulier si vous participez aux rencontres citoyennes.
5. C'est l'opportunité de nous partager votre perception des usages de l'eau, autour de chez vous en apportant une perspective de proximité unique.

Sur quoi porte la consultation ?

Elle porte sur les enjeux de l'eau du bassin Adour-Garonne pour la période 2028-2033. C'est-à-dire les grandes questions à traiter, les défis à relever collectivement.

Vous avez jusqu'au 25 mai 2025 pour donner votre avis en ligne.

Qui peut participer ?

Tous les habitants du grand Sud-Ouest de plus de 18 ans.

Chacun de nous doit contribuer à la vision territoriale et collective de la gestion de l'eau du bassin Adour-Garonne. Soyons tous concernés : le bassin versant est une unité géographique plus pertinente pour la gestion de l'eau que le département et la région auxquels nous sommes plus habitués.

Dois-je me documenter avant de donner mon avis ?

Ce n'est pas une obligation : une seule bonne idée, un simple témoignage ou une donnée personnelle peut nous être précieux.

Et si vous souhaitez avoir un avis plus éclairé, vous pouvez consulter les nombreux contenus mis à votre disposition par l'agence de l'eau.

Le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne :
<https://eau-grandsudouest.fr/>

Les données de surveillance du bassin :
<https://surveillance.eau-adour-garonne.fr/>

Temp'O, le mag de l'eau du grand sud ouest :
<https://eau-grandsudouest.fr/tempo>

Comment sera traité mon avis ?

Tous vos avis seront lus et analysés individuellement : votre comité de bassin s'y engage. Nous nous baserons sur ces avis pour améliorer le document des enjeux de l'eau, afin de mettre à jour le cadre de gestion de l'eau (le SDAGE) et mieux répondre aux défis qui nous attendent.

Une restitution des avis sera ensuite communiquée en précisant l'influence de la consultation sur la prise de décision finale.

2 façons de donner mon avis



**EN RÉPONDANT
AU QUESTIONNAIRE
EN LIGNE**



**EN PARTICIPANT À
L'UNE DES SEPT
RENCONTRES
CITOYENNES
ORGANISÉES PRÈS
DE CHEZ MOI**

